

Direction des affaires juridiques et
générales

Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie : Fadoua Hmamou,
Responsable, et Samira Chibani,
Chargée des affaires juridiques et
institutionnelles

conseilsetcommissions@u-pec.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL
ACADÉMIQUE PLÉNIER - SÉANCE DU 20
JANVIER 2025

À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADÉMIQUE PRÉSIDIÉ
PAR MONSIEUR JEAN-LUC DUBOIS-RANDÉ, PRÉSIDENT DE
L'UNIVERSITÉ, LE QUORUM EST ATTEINT PAR 41 VOTANTS DONT 27
MEMBRES PRÉSENTS ET 14 REPRÉSENTÉS

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024

Après avoir invité les membres du conseil académique plénier à formuler leurs observations ou leurs remarques sur le procès-verbal soumis à approbation, le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ, a soumis au vote le document.

Le Conseil académique plénier de l'université a adopté à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal du 16 décembre 2024.

2. FORMATION ET RECHERCHE

2.1. Appel à projets transformants Erasme - 3^{ème} édition : validation des projets lauréats

Ce point a été présenté par Madame Karine BERGES, Vice-Présidente en charge des sciences avec et pour la société, et Madame Anne DE RUGY, Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et de l'engagement.

Les membres du conseil académique plénier ont été invités à exprimer leurs questions, remarques ou observations sur la présentation avant que ce point ne soit soumis au vote.



Le Conseil académique plénier de l'université a émis un avis favorable sur la validation des projets lauréats relative à la 3^{ème} édition de l'appel à projets transformants Erasme avec 38 votes pour et 3 abstentions.

Fait à Créteil, le 20 janvier 2025

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

